

Adresse du Président Zine El Abidine Ben Ali au peuple tunisien 13/02/2002

Le Président Zine El Abidine Ben Ali s'est adressé, mercredi soir, au peuple tunisien par une déclaration dont voici le texte :

"Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Citoyennes,
Citoyens,

Nous avons examiné, aujourd'hui, en Conseil des ministres, le projet de réforme constitutionnelle conformément à ce que nous avons annoncé à l'occasion du 14ème anniversaire du Changement.

Il s'agit d'un projet à travers lequel nous avons veillé, comme cela a été précisé dans le communiqué du Conseil des ministres, à conférer aux libertés et aux Droits de l'Homme une place privilégiée.

Nous nous sommes souciés également de consolider les garanties instituées par le Changement.

Dans ce projet de réforme, nous avons aussi consacré le rôle de l'Etat et de la société dans le renforcement des valeurs de solidarité, d'entraide et de tolérance, compte tenu de l'importance particulière que nous accordons à ces valeurs dans notre projet de civilisation.

A travers cette réforme constitutionnelle fondamentale dans laquelle nous avons préservé le caractère présidentiel de notre régime républicain, nous aspirons à faire accéder l'expérience tunisienne à une nouvelle étape propre à développer l'action gouvernementale, en plus de la création d'une deuxième Chambre aux côtés de la Chambre des députés et la promotion des prérogatives du Conseil constitutionnel.

Citoyennes,
Citoyens,

La volonté du peuple est au-dessus de toute autre volonté. Elle est pour nous la référence dans la concrétisation de nos aspirations nationales et dans la définition de nos grandes options.

Aussi, nous annonçons, aujourd'hui, outre la présentation du projet à la Chambre des députés, notre décision de soumettre ce projet de réforme à un référendum, conformément à l'article 77 de la Constitution, afin que la réforme soit la consécration du choix et des aspirations de notre peuple.